

27 sep 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 27 septembre 2002.](#)

## Contrat de service pour la maintenance des navires de la défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la passation d'un contrat pluriannuel concernant la mise à disposition de personnel technique expérimenté et qualifié dans les unités logistiques de la marine.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a donné son accord pour la passation d'un contrat pluriannuel concernant la mise à disposition de personnel technique expérimenté et qualifié dans les unités logistiques de la marine.

Ce contrat de services sera conclu via une procédure d'appel d'offres général. Son coût est estimé à 31.580.000 euros sur cinq ans. La conclusion de ce contrat est nécessaire pour assurer la maintenance et la réparation des navires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe